



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 04 OCTOBRE 2018**

ORDRE DU JOUR

- **SACO : modification des statuts (changement adresse siège social)**
- **CCO : convention RMO (réseau des Médiathèque de l'Oisans)**
- **CCO : Mise en place en mutualisé du RGPD (Règlement Général de Protection des Données)**
- **Four communal : tarifs et contrat de location**
- **Locations : révisions des conditions de locations**
- **Résidence St André : remises sur charges locatives suite à dysfonctionnement de la chaudière**
- **Terrains : validation d'achat**
- **Budget commune : Décision Modificative 1 (investissement)**
- **Budget Commune : attribution de subventions à des associations**
- **Fêtes et cérémonies de fin d'année**
- **Urbanisme : Examen des dossiers de permis de construire et de déclarations préalables**
- **Questions diverses**

DELIBERATIONS :

- **SACO** : changement de l'adresse du siège social
- **CCO** : convention pour adhésion et participation de la bibliothèque au réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO)
- **Four communal** : remise en location. Définition des conditions et des tarifs de location
- **Locations** : révision des conditions d'attribution et possibilité d'appliquer un surloyer pour les locataires ayant des revenus supérieurs aux conditions requises
- **Résidence Saint André** : remise sur charges locatives (3 mois) suite à dysfonctionnement de la chaudière)
- **Terrain** : validation d'achat de terrain et de cession de terrain pour réalisation de travaux d'aménagement et de régularisation de voirie
- **Urbanisme** : autorisation de surplomb du domaine public du domaine public suite à demande conjointe sur un permis de construire en cours d'instruction
- **Budget Commune / décision Modificative n°1** : Section d'investissement / transfert de compte à compte pour réaffectation comptable
- **Budget Commune** : attribution de subvention à une association locale

FETES DE FIN D'ANNEE :

- Repas des + de 61 ans : le 11 novembre
- Sapin de Noel : le 15 décembre

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes
- Examen des dossiers d'urbanisme (1 déclaration préalable)
- Rappel sur la réglementation (stationnement, circulation, urbanisme, etc.) : une circulaire sera prochainement adressée à tous
- Cérémonie du 11 novembre : en cette année du centenaire de l'amistice de la 1ere guerre mondiale, une cérémonie aura lieu au monument aux morts à 11 heures. Les noms manquants des morts pour la France seront préalablement rajoutés sur le monument

